

DEPARTEMENT
DES
YVELINES

Arrondissement
De Rambouillet

Canton de
Maurepas

Tél : 01.30.13.76.00.

OBJET :

convention de mise à disposition onéreuse d'équipements sportifs à l'entreprise VALEO du 19 septembre 2023 au 3 juillet 2024.

MAIRIE DE LA VERRIERE

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AU MAIRE

DECISION N° 069 - 2023

Monsieur Nicolas DAINVILLE, Maire de la ville de La Verrière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2022-069 en date du 18 mai 2022, rendue exécutoire le 24 mai 2022, donnant délégation au Maire,

CONSIDERANT la demande de prêts d'installations sportives formulées par l'entreprise " VALEO ", située 8 rue louis Normand BP 517 La Verrière 78 321 le Mesnil st Denis cedex.

CONSIDERANT les possibilités matérielles offertes par le Gymnase de la fraternité.

DECIDE :

Article 1 : De mettre à la disposition de VALEO, la salle omnisports du gymnase du bois de l'Etang située avenue des Noës pour la pratique du basket-ball les mercredis de 12h00 à 13h30 et du football en salle les jeudis de 12h à 13h en dehors des périodes de vacances scolaires soit 84h00 sur la durée de ladite Convention.

Article 2 : ladite convention est valable jusqu'au 3 juillet 2024

Article 3 : La participation financière est de 40.00 Euros / heure pour la salle omnisports.

Article 4 : La location aura un coût total de 3360 Euros.

Article 5 : L'entreprise VALEO devra assurer à ses frais toutes réparations dues à des dommages occasionnés par l'un de ses adhérents et devra se conformer aux prescriptions légales d'assurance et d'encadrement liées à son activité basket-ball en salle.

Article 6 : La Ville de La Verrière se réserve le droit de modifier le tarif horaire au cours du premier trimestre scolaire en fonction des prix du marché et de l'indice des prix à la consommation transmis par l'INSEE. Cette modification éventuelle fera l'objet d'un avenant à cette convention.

Article 7 : Les recettes annuelles seront inscrites au budget communal.

Fait à La Verrière,
20 septembre 2023

Pour le Maire

Nicolas DAINVILLE

